**Arrêté portant désignation AUX FONCTIONS DE SECRETAIRE GENERAL DE MAIRIE dans les communes de moins de 3 500 habitants**

**DE M………………….**

**GRADE……………..**

Le Maire de ……………………,

Vu le Code général de la fonction publique,

Vu le Code général des collectivités territoriales, notamment son article L. 2122-19-1,

Vu la loi n°82-213 du 2 mars 1982 modifiée relative aux droits et libertés des communes, des départements et des régions, notamment son article 1,

Vu la loi n°2023-1380 du 30 décembre 2023 visant à revaloriser le métier de secrétaire de mairie, et notamment son article 1,

*(Décret statut particulier du cadre d’emplois actuel de l’agent)* Vu le décret n° ................. du .................. portant statut particulier du cadre d’emplois des............................................,

*(Si l’agent est contractuel)* Vu le décret n°88-145 du 15 février 1988 modifié relatif aux agents contractuels de la fonction publique territoriale,

*(Si l’agent exerce ses fonctions sur un poste à temps non complet)* Vu le décret n°91-298 du 20 mars 1991 modifié portant dispositions statutaires applicables aux fonctionnaires territoriaux nommés dans des emplois permanents à temps non complet,

Vu la délibération du Conseil municipal en date du … portant création de l’emploi de … (*Grade*) à temps complet (ou non complet …/35ème), pour exercer les fonctions de secrétaire de mairie,

*(Arrêté de recrutement)* Vu l’arrêté en date du … portant nomination de Mme ou M. , au grade de (*Grade*), à compter du , pour exercer des fonctions de secrétaire de mairie,

Ou

Vu le contrat à durée déterminée/indéterminée en date du recrutant Mme ou M. , sur un poste de (*Grade*) à compter du , pour exercer des fonctions de Secrétaire Général(e) de mairie,

Considérant que le nombre d’habitants de la commune est inférieur à 2 000 habitants,

OU

Considérant que le nombre d’habitants de la commune est compris entre 2 000 habitants et 3 500 habitants et qu’aucun agent n’exerce les fonctions de directeur général des services,

Considérant que Mme ou M. remplit les conditions statutaires pour exercer les fonctions de secrétaire général(e) de mairie de moins de 2 000 habitants ou de 2 000 à 3 500 habitants depuis le *(date de début de fonction en qualité de secrétaire de mairie)*.

**A R R E T E**

**ARTICLE 1 :** À compter du *(pas de rétroactivité de l’acte : au plus tôt après notification et transmission au contrôle de légalité)* Mme ou M.est nommé(e) aux fonctions de secrétaire général(e) de mairie d’une commune de moins de 2 000 habitants (ou de 2 000 à 3 500 habitants) à temps complet (ou non complet ( /35ème),

**ARTICLE 2 :** Le Maire (ou le secrétaire général de mairie) est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé(e). Ampliation sera adressée au Président du Centre de Gestion, au Représentant de l’État et au comptable de la collectivité.

 *Fait à ……………, le …………….*

 *Le Maire*

*(Nom et prénom lisibles, signature et tampon)*

Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,

- informe que le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours pour

 excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif d’Orléans

 dans un délai de deux mois à compter de la présente notification.

 *Le Tribunal Administratif peut être saisi par l’application informatique*

 *« télérecours citoyens » accessible par le site internet* [*www.telerecours.fr*](http://www.telerecours.fr)*.*

*Notifié le .........................................*

*Signature de l'agent :*